



Permanences cartes d'accès en déchèteries

Le contrôle d'accès dans les 5 déchèteries du SIBRECSA (Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet) est à ce jour opérationnel, **les barrières sont fermées depuis le 1er janvier 2021.**

**Compte tenu de la situation actuelle et du couvre-feu,
merci de faire votre demande de carte d'accès de préférence :**

- lors des permanences dans le bungalow installé sur le parking des bureaux du SIBRECSA, au **441 Avenue Jean-François Champollion**, dans la ZI de Pré Brun à Pontcharra.
A partir du samedi 16 janvier et jusqu'au samedi 30/01/2021 les horaires de permanence sont les suivants: **9h à 12h30 et 14h à 17h30**
- par internet via le site du SIBRECSA : www.sibrecsa.fr (réception par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines)
- par courrier à SIBRECSA 95 Av. de la gare BP49 38530 PONTCHARRA (réception par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines)

Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont :
une pièce d'identité et la taxe d'habitation (numéro fiscal).